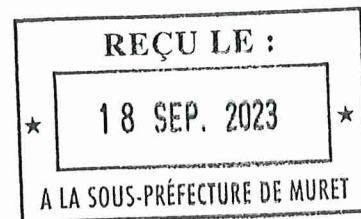


MAIRIE
DU
FOUSSERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 Septembre 2023



DOSSIER N° 2023 - 52 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE

L'an deux mille vingt-trois, le 05 septembre, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le 30 août, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19		VOTANTS : 18
PRESENTS : 13	MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - Mme BENAZET Nadine - M. BOST Romain - Mmes CAPOUL Sabine - M. DAURE Nicolas - Mme DUTREICH Nicole - MM. FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - Mme LAFARGUE Claudine - M. MARTINIE Laurent - Mmes PERONNET Odile - TORILLON Martine.	
ABSENTS : 06	M. BELMONTE José ayant donné procuration à M. MARTINIE Laurent M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY Jean-Sébastien Mme DROCOURT Angélique, absente excusée. M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à Mme PERONNET Odile Mme NAUSSAC Frédérique ayant donné procuration à Mme LAFARGUE Claudine. M. VILLEMUR Frédéric ayant donné procuration à M. BAÑULS Cédric	

SECRETARE DE SEANCE : Mme TORILLON Martine

M. le Maire annonce qu'un camion benne IVECO DAILY est en cours d'acquisition, pour le service technique.

L'achat de ce véhicule est destiné à faciliter le travail de transport de tous types de gravats, végétaux, palettes et autres matériaux divers. M. BAÑULS précise que ce camion benne a pu être testé par les agents et a pu recueillir un avis favorable. Il est de 2017, a parcouru 101 000 km et est garanti 12 mois.

Le garage LABEL AUTO près de Saint-Gaudens qui cède l'engin doit y réaliser quelques réparations avant remise officielle du camion vers la fin septembre 2023.

M. le Maire demande l'autorisation de l'assemblée de solliciter, pour l'acquisition de ce camion benne, une subvention auprès du Conseil départemental de Haute-Garonne pour un devis d'un montant de 21 440,00 HT €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES, DECIDE :

ARTICLE 1 : D'autoriser M. le Maire à demander une subvention auprès du Conseil départemental pour un camion benne IVECO DAILY, du garage LABEL AUTO, et d'un montant proposé à 21 440,00 HT €.

ARTICLE 2 : De transmettre la présente délibération à Monsieur Le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 11 septembre 2023.

Le Maire,



Pierre LAGARRIGUE

- certifiée, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, par affichage et transmission en sous-préfecture ce jour.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal : 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57- Fax : 05 62 73 57 40 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.